

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 93.00.611.010.1 DU 22 SEPTEMBRE 1993

Balances à équilibre automatique TESTUT
modèles EL2..
à indication du poids et du prix
(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 91-330 DU 27 MARS 1991 (ART. 10), MODIFIE PAR LE DECRET DU 27 JUILLET 1993, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE.

FABRICANT

Société TESTUT, 855, rue de l'Horlogerie, BP 11,
62401 Béthune Cedex.

OBJET

La présente décision complète les décisions n° 92.00.611.009.1 du 21 avril 1992 (1) et n° 92.00.611.020.1 du 8 juillet 1992 (2), et prolonge leur validité jusqu'au 31 décembre 2002.

CARACTERISTIQUES

Les balances TESTUT modèle EL2.. faisant l'objet de la présente décision diffèrent des modèles approuvés par les décisions précitées par la présence d'une colonne montée à la place de la face arrière de la balance et portant les afficheurs "vendeurs" et "clients".

Les caractéristiques métrologiques des balances TESTUT modèle EL2.. approuvées par les décisions susdites restent inchangées.

(1) *Revue de Métrologie*, avril 1992, page 530.

(2) *Revue de Métrologie*, juillet 1992, page 1001.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par les décisions précitées.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement du Nord-Pas-de-Calais et chez le fabricant.

REMARQUE

Les balances TESTUT modèle EL2.. objet de la présente décision peuvent être commercialisées sous les marques TESTUT, LUTRANA ou sous d'autres marques.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET